



**REPUBLIQUE DU BURUNDI  
ASSEMBLEE NATIONALE**

**DISCOURS PRONONCE PAR LE TRES HONORABLE GELASE  
DANIEL NDABIRABE, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
NATIONALE, A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA SESSION  
PARLEMENTAIRE ORDINAIRE D'AOUT 2021**

**Bujumbura, le 29 octobre 2021**

## **Eternel, Notre Dieu**

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale;**
- **Monsieur Président de la Cour Suprême;**
- **Honorables Députés de l'Assemblée Nationale;**
- **Honorables Députés membres de l'EALA;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs membres des corps diplomatiques et consulaires accrédités au Burundi ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations Internationales;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Compte ;**
- **Mesdames et Messieurs les hauts gradés des corps de défense et de sécurité;**
- **Monsieur le Président du Forum Permanent des partis politique ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Commissions et Conseils Nationaux Spécialisés;**
- **Messieurs les représentants des confessions religieuses**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des formations politiques agréées ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile ;**
- **Distingués invités, tout Protocole Observé, Mesdames et Messieurs,**

1. Avant tout propos, remercions le Seigneur Notre Dieu pour sa bonté et sa fidélité qu'Il nous témoigne à travers sa parole.
2. Nous voici réunis pour procéder à la clôture des travaux de la session parlementaire ordinaire d'août 2021. Au nom de l'Assemblée nationale et en notre nom propre, permettez-nous de vous souhaiter la bienvenue, vous tous ici présents au Palais des Congrès de Kigobe, dans cette cérémonie.

3. En effet, au cours de ces trois mois, les Honorables Députés n'ont ménagé aucun effort dans l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles : qu'ils reçoivent ici nos sincères félicitations pour leur dévouement.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

4. S'agissant de la législation, durant cette session, les projets de lois suivants ont été analysés et adoptés :

- i. Le Projet de Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale ;
- ii. Le Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de don n° TFOB5320 pour le financement additionnel au projet de restauration et de résilience du paysage au Burundi, entre la République du Burundi et l'Association internationale de développement signé à Bujumbura le 24 mai 2021 ;
- iii. Le Projet de loi portant révision de la loi n°1/11 du 14 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
- iv. Le Projet de loi portant réglementation des migrations au Burundi ;
- v. Le Projet de loi portant organisation du service diplomatique au Burundi ;
- vi. Le Projet de loi organique portant mission, organisation, composition et fonctionnement de la PNB ;
- vii. Le Projet de loi organique portant missions, compositions, organisation et fonctionnement du Conseil National de Sécurité ; et
- viii. Le Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de don n°8580-BI entre la République du Burundi et l'Association Internationale de Développement (IDA), relatif au financement du projet d'appui à l'amélioration des compétences et de l'employabilité des femmes et des jeunes (PACEJ) au Burundi.

L'Assemblée nationale a également analysé et adopté les amendements du Sénat concernant cinq (5) des projets de loi que nous venons de citer.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

5. **Au niveau du contrôle de l'action gouvernementale**, trois membres du Gouvernement ont été invités à une séance de questions orales. Il s'agissait du Ministre de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, le Commissaire de Police Chef (CPC) Gervais NDIRAKOBUCA, du Ministre de la justice, Madame Jeanine NIBIZI et du Ministre des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux, Monsieur Déogratias NSANGANUYUMWAMI.
6. Ils venaient fournir des éclaircissements sur le bilan réalisé par la Commission permanente des comptes publics et des finances, des affaires économiques et de la planification au terme d'une descente sur terrain dans tout le pays, avec comme objectif de s'enquérir des différents échelons pour l'enregistrement d'un domaine foncier, des taxes fixées à chaque étape et de voir si la loi est observée.
7. Les Honorables Députés ont également adressé des questions orales avec débats à l'endroit du Ministre des finances, du budget et de la planification économique, Monsieur Domitien NDIHOKUBWAYO, ainsi qu'au Ministre du commerce, du transport, de l'industrie et du commerce, Madame Capitoline NIYONIZIGIYE, afin qu'ils donnent plus d'informations sur la collecte et la gestion immédiate post-récolte du maïs.
8. A ce sujet, il faut noter que cette série de questions orales avec débats avait été organisée suite aux visites de travail effectuées par la Commission permanente en charge de l'agriculture dans les provinces ayant enregistré la plus grande production du maïs, à savoir Karusi et Gitega.
9. Par ailleurs, d'autres actions ont été menées par les Honorables Députés durant cette session. Les Honorables Vice-Présidents de l'Assemblée nationale ont rehaussé de leurs présences les cérémonies marquant la clôture des travaux de la Commission Vérité et

Réconciliation (CVR), respectivement dans les provinces de Muramvya et Mwaro.

10. La CVR venait de terminer, partiellement, ses travaux d'exhumation des restes humains. Profitant de l'occasion, l'Honorable Sabine NTAKARUTIMANA, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale, a salué les efforts inlassables de la CVR et lui a réitéré le soutien indéfectible de notre Institution dans sa mission d'exposer la vérité. Quelques jours avant, la CVR avait clôturé les mêmes activités en Mairie de Bujumbura.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

11. **Au niveau social**, les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale ont rencontré la population au cours de différentes réunions sur le développement organisées dans leurs circonscriptions.

12. C'est ainsi qu'en tant qu'élu de la circonscription de Kayanza, nous avons assisté à une rencontre des natifs de cette province qui procédaient à l'adoption du Règlement intérieur du Groupement intercommunalité de Kayanza, (GICOK en sigle). Les objectifs de ce Groupement sont de contribuer à la promotion du développement communautaire durable et holistique au Burundi, de mettre en place l'Institut supérieur polytechnique de Kayanza, (ISPKA en sigle), un centre de développement et de transfert des compétences ainsi qu'un centre de recherche international.

13. L'Assemblée nationale n'a pas oublié de s'associer à la population lors de la célébration de la fête communale, édition 2021, et de la journée internationale de la femme rurale, sans oublier d'honorer la mémoire de nos héros disparus, le Prince Louis RWAGASORE et le Président Melchior NDADAYE.

14. **Sur le plan du renforcement des capacités**, l'Association des femmes parlementaires du Burundi, (AFEPABU en sigle), a bénéficié de séances de formation sur les thèmes suivants : « le Parlement et les Droits de l'Homme » et « l'autonomisation économique des femmes en zone rurale ». Ces séances ont été organisées par l'AFEPABU, en

collaboration avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, APF en sigle, sous couvert du Parlement burundais.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

15. **Au niveau de la diplomatie parlementaire**, une délégation parlementaire à laquelle a pris part l'Honorable Sabine NTAKARUTIMANA, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale, a assisté à la 5<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Présidents des Parlements tenue à Vienne, en Autriche, et organisée conjointement par l'Union Interparlementaire, UIP en sigle, et les Nations Unies.
16. En marge de cette Conférence, la délégation parlementaire burundaise a rencontré les délégations de la Belgique, de la Chine, de la Suisse, de la Fédération de Russie et du Rwanda pour échanger sur le renforcement des relations de coopération bilatérale entre nos parlements respectifs. Elle a rencontré également le Secrétaire général de l'UIP, qui a promis d'apporter son appui au renforcement des capacités des parlementaires burundais au cours de cette législature.
17. En qualité de Président de l'Assemblée nationale, nous avons participé, à Djibouti, à la 76<sup>ème</sup> session du Comité Exécutif et à la 43<sup>ème</sup> Conférence des Présidents des Assemblées Parlementaires Nationales de l'Union Parlementaire Africaine, UPA en sigle.
18. Lors de notre voyage vers Djibouti, nous avons visité le chantier où sont en train d'être érigés les bureaux de l'Ambassade et la résidence de l'Ambassadeur du Burundi à Addis-Abeba en Ethiopie. A Djibouti, nous avons reçu en audience Monsieur Moulin Ahmed CHEIK, Médiateur de la République de Djibouti pour échanger sur le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays.
19. L'Assemblée nationale a aussi été représentée à la 23<sup>ème</sup> session du Comité Exécutif des Parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, CIRGL en sigle, à une mission d'observation des élections générales en Zambie, et à la réunion parlementaire précédant la COP 26.

20. Au cours de cette session que nous sommes en train de clôturer, les Honorables Députés ont également participé à des réunions en ligne organisées par l'UIP et l'ACP, notamment celle en rapport avec le Projet de texte du règlement intérieur de l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique, Caraïbes et Pacifique-Union Européenne, dans le cadre du nouvel accord de partenariat ACP-UE.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

21. L'article 168, alinéa 4, de la Constitution de la République du Burundi dispose que les deux Chambres du parlement se réunissent en Congrès pour évaluer, tous les six mois, la mise en application du programme du Gouvernement. C'est ainsi qu'en date du 20 octobre 2021, le Premier Ministre de la République du Burundi a présenté devant le Congrès du parlement le rapport des réalisations du second semestre de l'exercice 2020-2021.

22. Par ailleurs, au cours des échanges entre le Premier Ministre et les parlementaires, une attention particulière a été accordée à la question de la gestion de la pandémie de la COVID-19. L'Assemblée nationale a pris note de l'arrivée sur le sol burundais des premières doses de vaccination contre la COVID-19 et emboîte le pas au Gouvernement qui prône une vaccination volontaire et consciente. Elle continuera à encourager la population à appliquer les gestes barrières.

23. Globalement, l'Assemblée nationale est satisfaite des réalisations du Gouvernement et lui adresse ses félicitations pour sa performance dans la concrétisation des actions planifiées. Elle renouvelle son engagement à appuyer la mise en œuvre du programme du Gouvernement qui n'est destiné qu'à assurer le bien-être de tout citoyen et de toute personne qui vit sur le sol burundais.

24. Pour rappel, cet appui se réalise naturellement à travers des activités de sensibilisation des citoyens et de tous les partenaires du développement sur les objectifs principaux contenus dans les plans d'action du Gouvernement « responsable et laborieux-***Reta mvyeyi, Reta nkozi*** ».

25. Parmi les grandes priorités de ce Gouvernement figurent l'agriculture et l'alimentation. La clôture de la session parlementaire d'août 2021 a lieu après le début de la saison culturale A et la célébration de la journée mondiale de l'alimentation, avec comme thème central « Ensemble, gérons durablement nos terres pour une meilleure alimentation et une bonne santé. »

26. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Chef de l'Etat, pour avoir lancé la saison culturale A dans le champ exploité par la coopérative SOCODEPAN de l'Assemblée nationale, situé dans la province de Karusi, à Nyamugari, en zone et commune de Buhiga, et où était présent l'Honorable Abel GASHATSI, Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale.

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ; Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

27. Pour clôturer, souhaitons donc aux Honorables Députés de bonnes vacances, une opportunité offerte pour se rapprocher encore plus de la population afin de la soutenir dans ses activités, notamment celles de la saison culturale A qui vient de commencer.

28. Nous réitérons nos vifs remerciements, à vous chers invités et à tous les partenaires de l'Assemblée nationale, pour être venus rehausser de votre présence ces cérémonies et pour votre appui multiforme.

29. C'est sur ces paroles que nous déclarons clos les travaux de la session parlementaire ordinaire d'août 2021.

**Que Dieu Vous Garde.  
Nous vous remercions.**